

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 24 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale du 17 septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, maire, pour la session ordinaire du mois de septembre.

. **Présents** : Christian MESNIER, Claudine GUINET, Marie-Jeanne JEANNIN, Didier BAILLY, Sylvie PERRIN, Thierry GUINET, Malory GALMICHE, Vincent GUINET, Danielle STADELMAN, Sébastien MÂLE et Gregory MARMET.

. **Absent excusé** : \

. **Absent** : \

. **Secrétaire de séance** : Claudine GUINET

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### 1. Participation Assainissement Collectif : révision du tarif

Le Maire rappelle au Conseil la délibération du 4 février 2010 qui fixe le tarif de la participation pour l'assainissement collectif à 400 €.

Au vu de l'augmentation de la contribution au SIPQ, service Assainissement, à partir de cette année, le Maire propose d'augmenter le montant de la participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, soit 11 voix Pour, de fixer la participation à 800€.

### 2. Validation de la destruction des wc extérieurs et organisation de l'isolation intérieure de la salle des fêtes (en collaboration avec le GAR)

Un rendez-vous va être organisé avec le GAR.

### 3. Cartes d'identité du Maire et des Adjointes

Le Maire explique qu'il est possible pour le Maire et les Adjointes de demander en Préfecture l'établissement de cartes d'identité d'élus, à charge pour la commune de fournir à la préfecture des cartes vierges.

A l'unanimité, soit 11 voix, le Conseil accepte ce principe.

### 4. Affouage

A l'unanimité, le Conseil décide qu'il sera exigé de chaque affouagiste une attestation d'assurance au moment de l'inscription.

### 5. Repas des Anciens

Le Conseil décide qu'en fonction du contexte sanitaire, le repas des Anciens pourra être remplacé par une distribution d'un panier cadeaux.

### 6. Ligue Cancer : information pour confirmation de subvention

Le Conseil décide que les subventions annuelles aux associations seront étudiées et attribuées uniquement sur demande des associations.

FIN DE SEANCE : 22h00

Le Maire,  
Ch. MESNIER

